

L A F O U R M I
Septembre
2009



Edito

La protection de notre environnement porte aujourd'hui de fortes attentes de la société en général comme des habitants de notre commune. Ces préoccupations sont légitimes et s'étendent à la préservation et l'amélioration de tous les éléments qui font notre cadre de vie : l'urbanisme, les équipements et infrastructures, les services aux habitants, les transports et la circulation ...

Il apparaît aujourd'hui que ces attentes alarment la municipalité qui refuse notre association comme interlocuteur, alors même qu'EMA est une association de protection de l'environnement présente depuis plusieurs années sur la commune et membre actif de collectifs départementaux et régionaux. Ainsi, nos membres ont des fonctions au sein de J.A.D.E., Sauvons les Yvelines, l'Union des Amis du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse, Ile de France Environnement...et, à travers ces associations, dialoguent avec des élus dont les mandats vont bien au-delà des limites de notre commune. C'est ainsi, en échangeant des points de vue avec tous, qu'il est possible d'avancer.

Gérer une commune, c'est respecter les citoyens et admettre la diversité des approches sur les enjeux de notre cadre de vie quotidien. Lorsqu'EMA formule des observations ou engage des actions comme notre récent recours gracieux concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, la seule réponse est celle du dénigrement personnel de la Présidente de l'association au travers du bulletin municipal... Notre commune est confrontée à d'importants sujets déterminants pour notre cadre de vie à échéance rapprochée. Sur ces dossiers, EMA demande un débat constructif et respectueux du point de vue de chacun.

Le conseil d'administration d' E.M.A.

Association
Environnement Montfort l'Amaury

www.ema-montfort.com

UN RECOURS GRACIEUX CONTRE LE P.L.U. : POURQUOI ?

Le 25 juin dernier, E.M.A. formait un recours gracieux contre le P.L.U. adopté le 28 avril 2009.

La raison principale de notre recours est le manque de transparence par défaut d'informations dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Montfort l'Amaury, ce à trois niveaux de la procédure :

- pendant l'élaboration du P.L.U

Le processus d'élaboration du P.L.U. a été stoppé pour cause de révision de la ZPPAUP puis pour raison d'élections municipales ; lors de sa reprise mi 2008, la communication vers la population a été minimale, au point que le bulletin municipal de janvier 2009 ne signalait même pas le démarrage de l'enquête publique en février... Pourtant, ce n'est pas le manque d'outils à disposition, comme savent les utiliser de nombreuses autres communes d'Ile de France : mise en ligne des dossiers, exposition du projet sur plusieurs mois, mise à disposition de CD Rom, tractage du projet dans les boîtes aux lettres, enquête auprès de la population....Mille et une manière de permettre au citoyen de s'approprier le sujet et de s'exprimer librement (sans une sélection préalable pour ne retrouver autour de la table que ceux qui ne « dérangent pas »).

- lors de l'enquête publique

Un certain nombre de remarques n'ont pas trouvé de réponses dans le rapport du Commissaire Enquêteur, en particulier celle signalant qu'un document officiel (le PADD), élément clef du PLU, voté en 2006 par l'ancienne équipe municipale, avait été modifié ;

- après adoption du P.L.U.

La commune a voté le nouveau P.L.U. le 28 avril dernier, mais des ajustements non négligeables ont été faits, avec des modifications de zonages et de règlements afin de permettre notamment la création d'un espace hôtelier sur le site privé L'Oréal, près des Tours. Quelles que soient les motivations de ces évolutions du dossier, les montfortois avaient droit à une information : le bulletin municipal de septembre 2009 ne parle de rien.

Enfin, il est regrettable qu'il ne soit pas fait mention clairement, dans le règlement du P.L.U. et sur les plans, de l'existence de la décharge brute non contrôlée : c'était l'occasion d'éviter l'erreur de 2001 qui a été celle de vouloir créer un lotissement sur ce terrain insalubre.

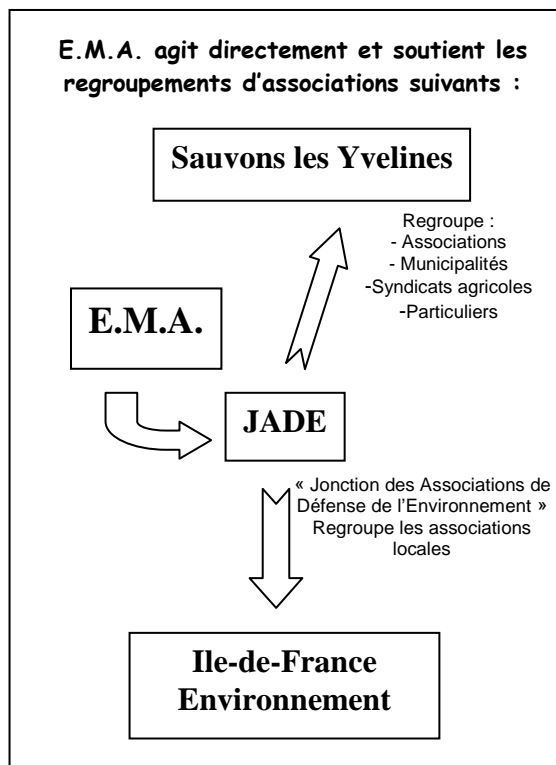
INTERCOMMUNALITE A MONTFORT :
OU EN EST ON ?

5 communes ne souhaitent pas intégrer l'intercommunalité avec Montfort l'Amaury : Galluis, Grosrouvre, Bazoches sur Guyonne, Neauphle le Vieux, Autouillet.

La décision est entre les mains du Préfet, mais il est peut être urgent d'attendre...la fin des périodes électorales.

AXE RAPIDE
MANTES/ST QUENTIN EN YVELINES

Monsieur Alain Schmitz, nouveau président du Conseil Général des Yvelines, porte désormais ce dossier en lieu et place de Monsieur Pierre Bédier. Un courrier adressé aux agriculteurs fin juillet souligne une position à peu près similaire à celle de l'ancien président du Conseil général. Il faut donc rester vigilant et continuer de demander qu'à problème local (l'engorgement de certains villages aux « heures de pointe »), soit proposée une solution locale (des contournements des communes).



Soirée « Fantastique »
???

Samedi 28 novembre à 20h00
Salle des Fêtes d'Auteuil le Roi

Organisée par J.A.D.E. et E.P.A.R.C.H.E.
(20 euros apéritif et vin compris)

Inscription à retourner à :
D. DUVAL – 3 Route de Saint Léger – 78 490 Montfort l'Amaury
Tél : 06 13 45 06 17
Chèque à l'ordre de JADE

Nb : EPARCHE est l'association de défense de l'environnement d'Auteuil le Roi



« Sur les chemins d'Antonin »

La promenade du 14 juin 2009, organisée par JADE et toutes les associations locales qui la constituent, a rassemblé plus de 150 personnes sur le site de Diodurum.

Les marcheurs ont convergé vers la ferme d'Ythe au départ de Méré/Montfort, les Mesnuls, Ergal, Auteuil le Roi, Neauphle le Vieux, Bazoches...Accueillis par un apéritif gallo-romain qui a eu son petit succès grâce au dévouement de Pascal MANCEAU, les participants ont ensuite pique niqué avant de visiter les lieux sous la houlette d'Olivier BLIN, archéologue en charge du site. Puis ils sont repartis vers leurs villages.



Site de DIODURUM, agglomération antique près de Jouars Pontchartrain appelée « Cité des Dieux »



BULLETIN D'ADHESION FAMILIALE

Je soussigné
Demeurant
(Adresse électronique :)
Souhaite adhérer à l'Association Environnement à Montfort l'Amaury
Veuillez trouver ci-joint mon règlement de 25 Euros pour l'année 2009 (à l'ordre de E.M.A.)
Ale..... Signature :
* par chèque à l'ordre de E.M.A.